



## Comment savoir si quelqu'un a porté plainte contre moi

Par **Canelle**, le 19/04/2010 à 13:03

Bonjour,

Je souhaiterai savoir comment faire pour savoir si quelqu'un a porté plainte contre moi ? car en fait on m'accuse d'avoir tapé quelqu'un, qui est, soit disant, tombé dans le coma (or c'est faux, elle s'est ouvert les veines).

Puis-je utiliser le fait qu'il s'agisse de propos diffamatoires ?

Merci par avance.

Par **frog**, le 19/04/2010 à 13:08

[citation] je souhaiterai savoir comment faire pour savoir si quelqu'un a porté plainte contre moi ? [/citation]

Tu ne peux pas. A moins d'être convoquée pour une audition.

Par **Canelle**, le 19/04/2010 à 13:12

meme si je vais au commissariat pour leur demander ?

Par **Toto rina**, le **29/08/2019** à **09:40**

Bonjour. J'ai mis le numéro de téléphone de mon ex sur un site de rencontre. Est ce que je peux avoir des ennuis avec la justice.

Par **morobar**, le **29/08/2019** à **09:50**

Bonjour,

Oui

A la hauteur du dommage que vous allez provoquer. ET cela peut aller loin et vous endetter pour plusieurs années.

Outre un petit séjour à l'ombre, au moins par sursis.

Par **Toto rina**, le **29/08/2019** à **10:05**

Elle c'est fait appeler que 4 fois. Je risque quoi ?

Par **Toto rina**, le **29/08/2019** à **10:09**

Même si j'ai dès circonstances atténuantes. Elle aussi m'a fait beaucoup de mal. Elle a jouer avec moi, avec mes sentiments pendant plusieurs mois. Elle m'a traiter comme de la merde

Par **Toto rina**, le **29/08/2019** à **12:37**

Est ce que les flics ils ont autres choses à faire que de s'occuper de ce genre d'affaires. C'est pas grand chose quand on compare à l'actualité. Benalla il a fait pire, Sarközy aussi. Kaaris et Booba ils ont fais pire et ils ont rien eu pratiquement

Par **morobar**, le **29/08/2019** à **14:31**

[quote]

C'est pas grand chose quand on compare à l'actualité.

[/quote]

Vous avez inscrit une femme sur un site de rencontre, et un individu mal intentionné, mais

alléché, pourrait se méprendre sur la situation.

On peut imaginer le pire dont la responsabilité vous incomberait à l'origine.

Et la réputation de la dame peut s'en trouver affectée.

C'est bien pire que de donner 2 claques à un manifestant quoique vous en pensiez

Par **Toto rina**, le **29/08/2019** à **17:06**

Je l'ai pas inscrit. J'ai juste mis son numéro de téléphone sur un site. J'ai rien mis d'autre. Pas son nom.

Par **Toto rina**, le **29/08/2019** à **17:09**

Ça fait 1 semaine. A votre avis. Si elle a porter plainte. A votre avis, combien de temps vont mettre les flics pour venir chez moi

Par **Toto rina**, le **29/08/2019** à **17:17**

Benalla il a usurpé la fonction de policier, il a utilisé des passeports diplomatiques sans autorisation, menti sous serment, il a violer son contrôle judiciaire. Tu me dis que c'est pire ce que j'ai fait

Par **morobar**, le **30/08/2019** à **10:01**

Oui tu as fait bien pire.

Le sieur en question répondra de ses actions devant la justice.

Mais il n'a pas mis en cause un innocent.